



**Déclaration de l'UNSA-Education lors du
CTSD du 02 avril 2015.**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Mesdames, Messieurs,

Nous allons d'abord citer Thibault Cizeau, un chercheur qui a étudié la spécificité des « jeunes ruraux » :

« - Sur la question de l'école comme ailleurs, le rural est un espace inégalitaire et concurrentiel, avec des réalités très variables localement. En matière de scolarisation et d'orientation des différentes jeunesses populaires, "l'espace à dominante rurale" est ainsi très différencié socialement, notamment entre bourgs et espaces moins denses. Une partie de la jeunesse rurale enquêtée apparaît beaucoup plus soumise à une offre de possibles scolaires très restreinte.»

Nous persistons à penser que cette spécificité rurale est insuffisamment prise en compte par les autorités de l'Etat, et leur niveau académique.

En effet, la dotation positive d'un seul poste n'est pas même à la hauteur de la progression démographique de notre département !

De plus, les moyens de remplacement, ici encore affectés par certains particularismes géographiques, sont également insuffisants et nécessitent une augmentation conséquente.

Il en va de même de l'attribution de décharges de direction, suite aux chantiers-métiers: il faudra donc redéployer les postes, quasiment à moyens constants !

Nous pensons être tous conscients d'être confrontés à une situation de pénurie, malgré les annonces de créations de postes dont les effets sont contrariés, à la fois par l'augmentation démographique et par les retards occasionnés par ceux qui, précédemment, avaient purement et simplement supprimé la formation des enseignants.

Il appartient donc aux représentants syndicaux ici présents de s'exprimer avec responsabilité sur des situations où des critères, forcément discutables, sont soumis à notre étude.

Certes, notre vote final n'est que consultatif, et la finalité de l'instance n'est donc légitimée que par la qualité et le sérieux du dialogue qui peut s'y dérouler !

Dans ce contexte, la tenue, pour la deuxième année consécutive, d'élections, avec la période de réserve associée, nous confronte à deux difficultés :

- tout d'abord, la concertation avec les écoles concernées par des mesures de carte scolaire a rarement eu lieu en amont.
- ensuite, les documents de travail nous sont parvenus seulement trois jours avant la tenue de ce CTSD : difficile, dans ces conditions, de tenir notre rôle de façon efficace.

Dans ce contexte défavorable, nous vous demandons donc, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de tenir compte au mieux, dans ce redéploiement, de ces « réalités très variables localement ».

Nous vous demandons également de procéder à des concertations plus anticipées, qu'il s'agisse de mise en place de RPI ou de restructuration urbaine, entre les élus, les parents d'élèves et les enseignants concernés, ainsi que leurs représentants syndicaux.

Nous vous demandons enfin d'être le garant de la qualité du service public, en préservant l'équité républicaine dans un territoire complexe et diversifié, en tenant compte notamment de cette « différence sociale entre bourgs et espaces moins denses » que nous avons citée en introduction !

Les représentants de l'UNSA-Education,
Amandine MORELLO et William BRUN.